



Je travaille les week-ends

Par ANGIE28

Bonjour,

Le 11 novembre cette année tombe un samedi, je travaille le week-end donc par la loi ce jour-là je ne travaille pas, mon employeur me dit de poser 2 jours et demie pour le 11 novembre est-ce qu'il a le droit ?

Amicalement vôtre.

Merci beaucoup.

Par kang74

Bonjour

Oui votre employeur a le droit de vous faire travailler les jours fériés (si c'est cela la question ...)et travailler les jours fériés (excepté le 1er Mai) n'amène pas forcément de majoration .